



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUT

Question écrite n° 128685

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation à laquelle sont confrontés les instituts universitaires de technologie. En effet, l'association des directeurs des IUT et l'Union des présidents des IUT dans leur assemblée générale du 10 janvier 2012 ont décidé d'adresser une lettre ouverte aux élus afin « qu'une réponse politique soit apportée à leurs difficultés ». Depuis la loi LRU (libertés et responsabilités des universités) les IUT ont été placés sous la tutelle budgétaire des universités et il semblerait que beaucoup connaissent aujourd'hui de grandes difficultés (amputation du budget, déni de leurs responsabilités et de leur autonomie de gestion, absence de contrat d'objectifs et de moyens). Face à cette situation, il semblerait : que la cohérence nationale des IUT soit fortement mise à mal et le diplôme national, le DUT, clairement menacé ; que depuis quatre ans les directeurs d'IUT, les présidents de conseil d'IUT, les personnels et les étudiants ont multiplié les propositions. Malgré ces démarches il semblerait que la situation continue de se dégrader. C'est pourquoi ces derniers demandent : d'une part la transformation en décrets des circulaires pour garantir le respect de l'autonomie de gestion des IUT, de leur budget, et de la mise en oeuvre des contrats d'objectifs et de moyens avec les universités ; d'autre part la mise en place d'une réforme permettant de définir clairement les missions des IUT ; de constituer une structure fédérant les IUT dans chaque région où les universités se regroupent, afin d'éviter le démantèlement des IUT ; de mettre en place une structure nationale de régulation garantissant la cohérence du réseau des IUT. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à ces remarques et revendications.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128685

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1480

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)